



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à dix-neuf heures quinze

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24/02/2026, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-François COLLARDOT, Maire

Etaient présents : Mesdames ROUSSEAUX Sandrine, POME Béatrice, KEMPF Marie-Jeanne, Messieurs DETAIN Gérald, BRUN Julien, REMOND Vincent, MOISSENET Renaud, DUPONT Didier, ROUGET Nicolas, MONVAILLIER Frédéric

Absents excusés :

Secrétaire de séance : ROUSSEAUX Sandrine

Nombre de membres en exercice : 11

Approbation du CR du 17/02/2026 :

Approuvé à l'unanimité

Article 1 : Délibération portant approbation des comptes financiers uniques (CFU)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Flagey-Echézeaux ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant la note brève et synthétique prévue à l'article L. 2313-1 du CGCT et jointe à la présente délibération ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE les Comptes Financiers Uniques 2025 de la Commune de Flagey-Echézeaux du budget principal et du budget annexe

- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 2 : Affectation des résultats 2025 : budget principal et budget annexe

Suite à l'approbation des comptes financiers uniques de l'exercice 2025 et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

1/ BUDGET PRINCIPAL

Investissement : Recettes	
Compte 1068.....	41 706.66 €
Fonctionnement : Recettes	
Compte 002.....	139 526.60 €
Investissement : Dépenses	
Compte 001.....	41 706 .66 €

2/ BUDGET ANNEXE

Investissement : dépenses	
Compte 001	36 355.36 €
Fonctionnement : Recettes	
Compte 002.....	26 608.14 €

Article 3 : Budgets primitifs 2025

Après avoir entendu l'ensemble des articles et la note synthétique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les budgets 2026 qui se présentent comme suit :

1/ BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :	
Dépenses : 505 567.25€	
Recettes : 505 567.25 €	

Section d'investissement :	
Dépenses : 509 583.35 €	
Recettes : 798 167.44 €	

2/ BUDGET ANNEXE

Section de fonctionnement :	
Dépenses : 426 712.61 €	
Recettes : 426 712.61€	

Section d'investissement :	
Dépenses : 426 466.23 €	
Recettes : 426 466.23 €	

DETAIL PAR CHAPITRE :

1/ BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement :

011	Charges à caractère général	129 234,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 902,87
014	Atténuations de produits	25 268,00
65	Autres charges de gestion courante	102 006,00
66	Charges financières	45 000,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00
042	Opérations	7 605,44
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
023	Virement à la section d'investissement	122 550,25
TOTAL		505 567,35

Recettes de fonctionnement :

013	atténuation de charges	1 560,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 850,00
731	Imposition directes	289 000,00
74	dotations et participations	33 371,81
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	produits exceptionnels	1 318,94
78	Reprises sur provisions	0,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	139 526,60
TOTAL		505 627,35

Dépenses d'investissement :

10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00
13	subventions d'équipement	0,00
16	emprunt	415 750,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	subventions d'équipement	0,00
21	immobilisations corporelles	82 385,87
23	Immobilisations corporelles en cours	0,00
26	participations	0,00
27	immobilisations financières	19 740,82
4541	opérations pour compte de tiers	0,00
040	opérations d'ordre entre sections	0,00
041	opérations patrimoniales	0,00
	opérations d'équipement	0,00
001	solde d'exécution reporté	41 706,66
TOTAL		559 583,35

Recettes d'investissement :

10	dotations fonds divers et réserves	221 677,66
13	subventions d'investissement	35 000,00
16	emprunts et dettes assimilées	172 750,00
26	participations et créances rattachées	0,00
27	autres immobilisations financières	0,00
040	opérations d'ordre de transfert entre section	7 605,44
041	opérations patrimoniales	0,00
4542	opérations pour compte de tiers	0,00
021	virement de la section de fonctionnement	122 550,25
024	produits de cession	0,00
001	solde d'exécution reporté	0,00
TOTAL		559 583,35

2/ BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	26 608,14
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	108 641,00
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...						
605	011	travaux	voirie, VRD...						
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables	,00					
65822	65	Reversement de l'excédent	au budget principal		757		subvention exceptionnelle	snbr. budget principal	,00
6611	66	intérêts emprunt		9 993,60	75888		arrondis TVA		,00
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	000,00	7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	361 326,27	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	281 469,87
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	9 993,60	791	043	transfert charges	transfert de charges de gestion courant	0,00
023		Virement à la section d'investissement		45 399,14	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	9993,60
TOTAL				426 712,61	TOTAL				426 712,61

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	36 355,36	001		résultat inv. reporté	excédent	
1641	16	emprunt	remboursement capital	108 641,00	1641	16	Virement de la section de fonctionnement		45 399,14
16878	16	avance commune	Remboursement à la commune		16878	16	emprunt	Souscription	
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	040	avance commune	Versement par la commune	19 740,82
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	000,00
3355	040	Stocks de travaux-en-cours	Int stock final-Travaux	000,00	3355	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	000,00
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stocks de travaux-en-cours	Annul stock initial-Travaux	
3551	040	Stocks voirie - en cours	Int stock final-voirie		33586	040	Stock frais accessoires-en cours	Annul stock initial-annexes	000,00
3555	040	Stock final - terrains & voirie	intégration du stock final	281 469,87	3555	040	Stocks frais financiers- en cours	Annul stock initial-voirie	000,00
TOTAL				426 466,23	TOTAL				426 466,23

Article 4 : Remboursement d'une case de columbarium suite au retrait de l'urne

Monsieur le Maire annonce qu'un administré a libéré une case du columbarium et a fait retirer l'urne.

Cette concession a été délivré le 01/01/2021 pour une durée de 30 ans. Il s'agit de la case CASE A N°2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE de rembourser la somme de 416,67 € à l'administré en question selon le calcul suivant :

Date de retrait de l'urne 14/02/2026

Date d'achat : 01/01/2021

Années restantes : 25 ans

Tarif d'achat : 500 €

Soit : $500 \times 25/30^{\text{ème}} = 416,67 \text{ €}$

Article 5 : Questions diverses

1/ Organisation du bureau de vote

Le Maire

La secrétaire de séance